

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2023)
Heft: 2

Artikel: Démilitariser la Suisse?
Autor: Morel, Philippe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1042015>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Cérémonie de Mon-Repos, qui commémore les soldats disparus au service de la Patrie.
Photo © USMG.

Sociétés

Démilitariser la Suisse ?

Col Philippe Morel

La démilitarisation de notre pays est le cheval de bataille d'une certaine gauche et de mouvements extrémistes depuis la fin de la dernière guerre mondiale, il y a plus de 70 ans, avec une recrudescence récente de la contestation de l'utilité de notre armée et un impact certain sur nos budgets de défense depuis les années 1990 ! On a voulu nous faire croire que les guerres en Europe étaient du passé et appartenaient désormais à l'histoire. Cependant, la situation géopolitique mondiale est de plus en plus volatile, incertaine, complexe et ambiguë.

Notre armée a été largement discréditée dans différents cercles, et encore ces jours (19.3.2023), j'entends à la RTS des propos décrédibilisant notre armée, abaissant ses valeurs et finalement la ridiculisant ! Assez ! Assez de cette propagande négative, insultante pour les si nombreuses personnes, hommes et femmes, qui travaillent avec conscience, intelligence et dévouement pour le bien de tous, pour notre indépendance et notre liberté, et pour l'ultime garant de nos valeurs et de notre démocratie : notre Armée ! Les arguments utilisés par les opposants sont toujours caricaturaux, stigmatisants et décrédibilisants ! Ils ont du reste été entendus et ont joué un rôle dans l'évolution de nos forces armées dont les effectifs ont diminué dans une proportion impressionnante (passant de 625'000 soldats avant armée 95 à actuellement 140'000), avec un budget qui représentait en 1990 de 15,7 % par an des dépenses fédérales et qui est passé à 6,8 % en 2020. Plus grave encore, les équipements lourds, les éléments de combat, au sol comme dans les airs, ont fondu comme neige au soleil ! Actuellement nos troupes combattantes ne peuvent plus être équipées de manière adéquate en équipements lourds de combat que pour environ 50% de leur effectif ! Nous n'avons pas renouvelé d'innombrables équipements lourds et les troupes ne sont plus instruites régulièrement et complètement à l'utilisation de ces moyens de combat : chars, équipements de défense contre avions, moyens hélicoptés, artillerie, divers canons, etc !

Notre budget national pour la défense est inférieur à 0.8% du Produit Intérieur Brut (PIB) de notre pays, soit environ 5 milliards de francs par an, une proportion qui se compare « favorablement » avec par exemple la France, le Portugal, la Lituanie, qui consacrent 2.1% du PIB pour leur défense, ou l'Estonie, la Lettonie et la Roumanie avec 2.3% !

Mais cette remise en question permanente de l'existence même de notre armée a été brusquement interrompue par la guerre en Ukraine, distante de moins de 2000 kms de notre pays, distance égale à celle du sud de l'Espagne ! Les éternels opposants sont devenus muets ! La guerre en Europe est donc encore possible au XXI^e siècle ! Hélas ! Et cette guerre se conduit au sol, avec des fantassins, des chars, des canons, des mines, et dans les airs, avec des drones, des hélicoptères, des avions et des missiles ! Oui, une guerre dite « conventionnelle », celle à laquelle notre armée peut et se doit de se préparer ! Celle qui semblait irréaliste et abstraite aux opposants à notre Défense Nationale ! Et cette guerre en Ukraine démontre encore une fois que l'être humain reste fragile dans son comportement, et que la volonté d'un tout petit nombre de dirigeants, même peut-être d'un seul, peut conduire à un conflit armé meurtrier et sanglant si les circonstances sont réunies !

Alors brusquement nos parlementaires fédéraux augmentent les moyens financiers militaires de notre pays. Tout à coup on commence à réaliser que les décennies écoulées ont été trompeuses et faussement rassurantes, que les économies réalisées nous coûteront peut-être bien plus cher ! On réalise que l'on avait simplement minimisé, même occulté, un élément clé, constant et immuable : la nature humaine ! Et sans doute surestimé la force du multilatéralisme et du droit international.

Mais il faudra du temps, beaucoup de temps pour que notre pays acquière les équipements lourds manquants, et aussi un délai avant que nos troupes soient instruites à l'utilisation de ces armes ! Cela ne se fait pas en quelques

mois! Cette inertie incompressible pourrait bien inciter un adversaire à en profiter, car si elle existe en Suisse, cette situation se retrouve dans les autres pays qui nous entourent! L'Allemagne qui se rééquipe en urgence, mais avec des délais de plusieurs années avant le résultat escompté, l'Angleterre qui réalise que la Manche n'est plus un obstacle protecteur contre une armée moderne, la France, première puissance militaire en Europe occidentale, seule à posséder l'arme atomique, qui a de la peine à fournir des chars de combat à l'Ukraine car ses moyens dans ce domaine sont limités! Et les pays du nord de l'Europe qui sont pris d'une peur légitime et sollicitent la « couverture » de l'OTAN!

Il est évident que notre pays s'inscrit dans le cadre d'une défense européenne, qu'il est entouré de pays alliés et qu'un conflit européen qui dégénérerait ne concernerait pas exclusivement la Suisse, mais impliquerait les territoires des pays voisins et amis! La Suisse coopère ainsi de manière ponctuelle avec l'OTAN dans le domaine militaire. Sa neutralité le lui permet!

Justement, la neutralité, parlons-en! A-t-elle encore un sens en 2023? Nous protégerait-elle dans le cadre d'un conflit Ukrainien qui dégénérerait? Peut-on encore l'invoquer pour garantir nos frontières sur terre comme dans les airs?

C'est au Congrès de Vienne le 20 mars 1815 que les puissances victorieuses des guerres napoléoniennes ont accordé la neutralité perpétuelle à la Suisse, à la condition qu'elle ne participe pas aux conflits armés et ne fournisse pas de « missionnaires » (à l'époque!) aux puissances belligérantes.

Avec la neutralité, les armées belligérantes doivent être traitées de manière égale, et nous ne pouvons ni participer à un conflit armé externe à nos frontières, ni fournir des armes - même par l'intermédiaire de tiers - à l'une ou l'autre des parties en conflit armé.

La Suisse adhère en 1920 à la Société des Nations dont Genève devient le siège. La neutralité de la Suisse est ainsi reconnue au plan international.

Dans le rapport sur la neutralité de 1993, le Conseil Fédéral affirme que La Suisse *«concevra sa neutralité de manière à pouvoir prendre les précautions militaires nécessaires pour se défendre aussi contre les nouvelles formes de menaces. Selon le type de menace qu'il convient de prévenir, cela pourrait aussi impliquer une coopération transfrontières dans la préparation de mesures de défense»*.

Il s'agit donc d'une neutralité permanente et armée visant à défendre notre pays contre toute forme d'agression. A ceux qui pensent que les sanctions récentes prises par le Conseil Fédéral à l'encontre de la Russie compromettent notre statut d'état neutre, on peut rappeler que la Suisse a déjà pris des sanctions économiques, par exemple contre l'Irak au moment de la guerre du Koweït, mais également ultérieurement à l'encontre de la Lybie, de Haïti ou de la

Yougoslavie! Le Conseil fédéral déclare que l'exécution *autonome* de sanctions économiques est compatible avec la neutralité. On rappellera qu'en mars 2002, en votation populaire, 58 % des électrices et des électeurs acceptent l'adhésion de la Suisse à l'ONU qui lui conserve son statut d'état neutre!

Mais la neutralité, si l'on peut encore espérer qu'elle nous protège d'une attaque directe contre nos frontières, ne préviendra pas les « effets collatéraux » d'une guerre, même dite « conventionnelle » qui se déroulerait dans les pays environnants.

Une neutralité armée, une collaboration militaire transfrontalière avec les pays qui nous entourent, une protection civile efficace pour notre population, ainsi que notre volonté de servir de lieu de dialogue et de négociations au service de la paix, constituent nos atouts pour nous protéger et désamorcer le risque de globalisation du conflit Ukrainien actuel et le recours toujours possible et redouté à l'utilisation de l'arme nucléaire!

Ph. M.

Le prix de la liberté

L'organisation actuelle des Forces aériennes permet de répondre aux besoins opérationnels en temps de paix. Mais la marge de manœuvre de l'armée suisse en cas de crise prolongée est très restreinte. Car la Suisse se trouve désormais exposée aux nouvelles menaces auxquelles ses voisins indirects sont confrontés depuis un an : le retour de la guerre sur le continent européen.

Les Forces aériennes doivent désormais retrouver des capacités de frappe au sol et de reconnaissance tactique. Ainsi, l'option la plus crédible sur le plan opérationnel, qui prévoyait l'achat de 70 F-35, nécessite un budget de 12 milliards de francs. L'enveloppe de 6 milliards est donc largement insuffisante.

Il a donc été impossible pour Lockheed Martin de proposer plus de 36 appareils. De quoi remplacer les FA-18, mais sans compenser le retrait des F-5. Etant donné l'évolution des menaces récentes, toute Force aérienne disposant de moins de 50 avions de combat aura d'énormes difficultés à assurer la protection active de son espace aérien, et pour la Suisse de sa neutralité, au-delà d'une période de deux semaines.

Il est donc grand temps pour le parlement fédéral d'évaluer une 2e tranche d'achat, équivalente à la première. C'est d'ailleurs la recommandation qu'avait faite le meilleur expert Suisse en la matière lors de l'évaluation des besoins d'achat d'un nouvel avion de combat : Claude Nicollier. Tous les pays voisins en ont fait le constat : le prix de notre liberté a passablement augmenté depuis un an...

Philippe Meyer